



# graphiprévention

Le bulletin de l'Association paritaire de santé et de sécurité du travail secteur imprimerie et activités connexes

Volume 20 numéro 2  
Avril 2004



Spécial  
Rapport annuel 2003

## Message des coprésidents

Le rapport annuel 2003 de l'Association nous permet de constater que les objectifs visés pour l'année, en matière de développement, ont été atteints.

- L'élaboration du programme de formation visant à habiliter des personnes en entreprise à agir à titre de formateur SIMDUT a été complétée dès février 2003. Vingt-huit entreprises en ont bénéficié au cours de l'année.
- Le nouveau site web de l'Association offre aux employeurs et aux travailleurs de notre secteur des services d'aide en prévention à distance.
- La mise en ligne d'une banque de ressources en SST nous offre un outil qui permet de retracer facilement des fournisseurs, des produits ou des services spécifiques en matière de prévention.
- La diffusion d'un résumé de l'étude réalisée en reliure a permis de faire connaître des risques de blessures musculo-squelettiques ainsi que des recommandations en prévention dans toutes les entreprises du secteur.

Pour favoriser la prise en charge de la prévention dans les entreprises, l'Association a aussi conçu ses outils de la prévention de même qu'un formulaire facilitant la consignation des travaux du comité SST.

En offrant des services à distance, via son site web notamment, et en organisant des formations de groupe dans ses locaux et en région, l'Association a commencé à diversifier son offre de services en 2003. L'Association compte poursuivre sur cette lancée en 2004.

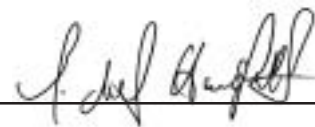


M. Michel  
Handfield

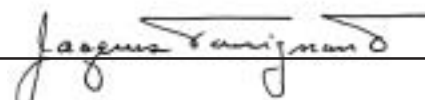


M. Jacques  
Tousignant

Tous les services offerts par l'Association visent l'intégration de la prévention dans les entreprises. Il appartient à chacun de nous, employeurs et travailleurs du secteur de l'imprimerie, de les utiliser pour prendre en charge la prévention dans nos milieux de travail.



Michel Handfield, coprésident syndical



Jacques Tousignant, coprésident patronal

## Les projets 2003

### Formation de formateurs SIMDUT

Un programme visant à faciliter la prise en charge de la gestion du SIMDUT et à habilitier des personnes en entreprise à agir à titre de formateurs SIMDUT a été développé. Dispensé à 9 reprises aux cours de l'année, ce programme a permis de former 62 personnes, à l'emploi de 28 entreprises du secteur; 270 personnes ont été formées dans leurs milieux de travail par ces nouveaux formateurs en 2003.

### Monter dans une échelle : facile mais risqué!

À la demande d'une entreprise du secteur, l'Association a conçu une formation à l'intention des travailleurs qui, couramment, doivent monter dans des échelles ou des escabeaux au travail. Une fiche d'information a aussi été conçue pour rappeler les consignes de sécurité concernant les échelles portatives et fixes (inspection, installation et utilisation). Cette fiche a été diffusée dans l'ensemble des entreprises du secteur via le bulletin graphi-prévention.

### Bilan de prévention

L'Association a développé un outil permettant d'évaluer sommairement la structure de la prévention et les résultats obtenus (ex. accidents). L'évaluation comporte des éléments reliés à l'organisation de la prévention en général (ex. politique et règles de sécurité, comité), à la conformité aux normes (ex. plan d'évacuation en cas d'incendie et exercice annuel), et aux activités de prévention de base (ex. enquête et analyse des accidents, inspection) ou avancée (ex. permis de travail à chaud). Ce bilan est proposé aux entreprises qui souhaitent faire le point sur leur situation et obtenir des conseils pour un plan d'action en prévention.

### Prévention des TMS

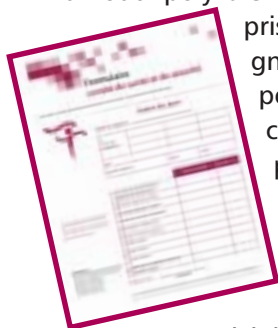
L'Association a complété en 2003 un projet réalisé en collaboration avec la CSST et visant la prévention des TMS. Deux interventions ergonomiques favorisant la prise en charge de la prévention des TMS ont été réalisées. En plus de contribuer à l'amélioration de la prévention dans les deux entreprises participantes, celles-ci ont permis à l'Association de développer des outils facilitant l'identification des facteurs de risque et la recherche de solutions en prévention. La validation des outils proposés a été entreprise en fin d'année 2003 et sera complétée en 2004. Notre objectif : fournir des outils faciles d'utilisation afin que les employeurs et les travailleurs de notre secteur puissent prendre en charge la prévention des TMS dans leurs milieux de travail.

**graphiprévention** est publié par l'Association paritaire de santé et de sécurité du travail, secteur imprimerie et activités connexes  
7450, boul. les Galeries d'Anjou, bureau 450  
Anjou (Québec) H1M 3M3  
Téléphone (514) 355-8282  
Télécopieur (514) 355-6818  
<http://www.aspimprimerie.qc.ca>  
**Conseil d'administration** F. Gagné et P.-P. Paradis de l'AAGQ; C. LeFur de la CPBMAG; N. Sarault du CPI; G. Duguay de la FNC; S. Pimparé de la FTFP; J. Tousignant des Quotidiens du Québec; M. Handfield du SCEP (145), G. Cajolais et L. Myles du SICG (555)  
**Direction générale** Marie Ménard  
**Rédaction** Marie Ménard, Isabelle Tremblay  
**Mise en page** Isabelle Tremblay  
**Impression** JB Deschamps  
**Tirage** 7 200 exemplaires  
**Envoi de publication canadienne**  
Numéro de convention : 40042244  
**Dépôt légal** Bibliothèque nationale du Canada, Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0829-4860 2<sup>e</sup> bimestre 2004  
Bien que cette publication ait été élaborée à partir de sources reconnues comme fiables et crédibles, l'Association, ses administrateurs et son personnel n'assument aucune responsabilité quant à l'utilisation du contenu, des produits ou services mentionnés. Toute reproduction d'un extrait de cette publication doit être autorisée par écrit par l'Association et porter la mention de sa source.



## Formulaire pour le comité

L'Association a développé et testé en 2003 un outil polyvalent qui vise à faciliter la prise de notes et la consignation de l'information pour les réunions des comités. L'outil proposé permet de dresser l'ordre du jour et la convocation à la réunion, d'en faire le compte rendu et d'assurer le suivi des activités ou projets retenus par le comité. On y a même ajouté quelques questions qui permettent aux membres du comité d'évaluer leurs réunions à trois niveaux : le contenu, la procédure et le climat.



## Services à distance

Les projets visant à offrir une banque de ressources en santé et sécurité au travail et à fournir des services d'information et de conseil à distance se sont concrétisés dans la mise en ligne du nouveau site web de l'Association.

## Les outils de la prévention

Fidèle à sa mission de faciliter la prise en charge de la prévention dans les entreprises, l'Association a développé *Les outils de la prévention*. L'objectif visé : guider les personnes en entreprise dans la mise en place ou l'amélioration d'activités de prévention.



Deux fiches ont été produites en 2003 : l'une portant sur la démarche globale de prévention, l'autre visant

spécifiquement les premiers soins et les premiers secours. Ces fiches ont été diffusées dans l'ensemble des entreprises du secteur via le bulletin graphi-prévention.

Le site de l'Association offre aux employeurs et aux travailleurs du secteur des questionnaires dynamiques qui permettent d'obtenir un diagnostic personnalisé et même des suggestions pour un plan d'action en prévention. Deux questionnaires ont été mis en ligne en 2003 : l'un permet d'évaluer le degré d'implication en prévention de tous les membres de l'entreprise, l'autre de mesurer l'efficacité du programme de premiers soins et de premiers secours. La section Prévention@distance est réservée à l'usage des employeurs et des travailleurs du secteur et requiert l'utilisation d'un mot de passe universel (prevention).

### 54 demandes d'information en 2003

Questions portant sur :

- la prévention des troubles musculo-squelettiques
- la gestion de la prévention
- l'utilisation des produits chimiques
- les équipements de protection individuels

## La promotion de la prévention

L'information et la promotion de la prévention constituent une part importante du rôle de l'Association. Plusieurs moyens sont donc mis de l'avant pour sensibiliser et informer les personnes de notre secteur.

### Prévention en imprimerie

Depuis 1989, l'Association publie régulièrement des idées de prévention qui ont été réalisées dans des entreprises du secteur. La plupart des idées qui ont été publiées à ce jour sont maintenant disponibles sur le site web de l'Association.



*M. Jacques Tousignant, coprésident patronal et M. Michel Handfield, coprésident syndical, entourent M. Serge Beauchamps de Interglobe Direct.*

Le Prix graphi-prévention, qui vise à souligner l'ingéniosité des idées de prévention réalisées dans notre secteur, a été remis en 2003 à INTERGLOBE MONTRÉAL pour des modifications apportées à une table de livraison, ce qui a contribué à améliorer la posture de travail des personnes qui y sont affectées. Ce prix a été remis lors de la dernière assemblée générale annuelle qui a accueilli quelque 135 personnes du secteur.



### Formation de la relève

L'Association a participé à la rencontre annuelle 2003 de l'Association des enseignants en imprimerie. En plus de faire une présentation sur le SIMDUT en imprimerie, l'Association a fourni aux enseignants inscrits à cette activité le matériel et les outils qui leur permettront d'intégrer plus facilement la formation sur le SIMDUT à leur enseignement régulier.

À l'instar des années passées, l'Association a décerné deux bourses à des étudiants finissants du Collège Ahuntsic qui se sont distingués pour leurs connaissances sur le SIMDUT : Marie-Christine Thouin-Lecompte et Guy-Édouard Nicolas-Milorme.

L'Association a aussi participé aux analyses de situation de travail réalisées par le ministère de l'Éducation, en vue de la révision des programmes d'enseignement en impression.

### Réseau SST

En 2003, l'Association a participé régulièrement aux rencontres réunissant les partenaires en santé et sécurité du travail au Québec soit la CSST, l'IRSST et les associations sectorielles paritaires. L'Association était aussi présente au Séminaire international sur l'enseignement en santé et sécurité du travail organisé sous l'égide du Comité pour l'éducation et la formation à la prévention de l'Association internationale de sécurité sociale. Cette rencontre, qui a eu lieu à Québec en octobre 2003, a réuni près de 200 personnes provenant de 13 pays et représentant des milieux de la santé et de la sécurité du travail, de l'éducation et du marché du travail.

L'Association faisait aussi partie des exposants au Grand rendez-vous de la santé et de la sécurité du travail, salon annuel de la prévention



tion tenu au Palais des congrès de Montréal à l'automne 2003.

## Documentation & information

L'Association a relancé en 2003 son service de renseignements téléphoniques. Plus de cinquante demandes d'information ont ainsi été traitées au cours de l'année. Celles-ci couvrent principalement des questions reliées à la prévention des troubles musculo-squelettiques, la gestion de la prévention, l'utilisation des produits chimiques et les équipements de protection individuels.

Le site web de l'Association a connu une fréquentation moyenne de l'ordre de 1 500 visites par mois. Nos visiteurs y consultent et téléchargent la plupart des documents qui s'y trouvent (ex. procédures suggérées, documents d'information, fiches d'inspection, bulletin graphi-prévention).

L'Association a poursuivi la publication de son bulletin d'information, *graphi-prévention*. Cinq numéros ont été produits et diffusés dans l'ensemble des entreprises du secteur.

L'Association a également collaboré au Maître imprimeur; 10 articles ont été proposés par l'Association en 2003.

Pour aider les entreprises dans la formulation de leur politique ou de leurs règlements de sécurité, l'Association a rédigé une fiche d'information qui présente un exemple de politique et de règlements de sécurité; ceux-ci sont basés sur le *Règlement sur la santé et la sécurité du travail*. Il sont généralement applicables dans la plupart des entreprises du secteur de l'imprimerie.



Avec le concours d'une entreprise du secteur, Cascades cartons plats (Montréal), l'Association a participé à l'élaboration d'un Cherchez l'erreur qui a été publié par la CSST dans la revue *Prévention au travail* (vol.16 no. 4).



## Participation aux activités du milieu

La participation à diverses activités du milieu de l'imprimerie et de la prévention permet à l'Association d'être présente dans l'industrie. En 2003, l'Association a participé :

- au Salon Grafik'Art à Saint-Hyacinthe
- au colloque annuel des Imprimeries Québecor
- à l'assemblée générale annuelle de l'AAGQ
- à l'assemblée générale de l'ICGQ
- aux travaux du Comité sectoriel de la main-d'oeuvre dans le secteur des communications graphiques.

## Une équipe à votre service



**À l'avant de gauche à droite :** Francine Lécuyer et Ginette Forest, agentes de bureau, Sylvie Laplante, conseillère en prévention (a quitté en mars 2004) et Marie Ménard, directrice générale.

**À l'arrière :**

Au centre, Isabelle Tremblay, agente d'information, est entourée des conseillers en prévention, Thierry Tollis, Nathalie Laurenzi, Jean-Pierre Masson et André Côté.



CLAUDE JACQUES GAGNON  
ET SUZANNE BÉGIN, C.É.É.  
DÉBARRAS, 100, 5000  
TÉLÉPHONE: 514-733-1107

ASSOCIÉES EN FIDUCIAIRE  
SARAH-PAULINE BÉGIN  
SARAH-PAULINE BÉGIN, C.É.É.  
1000, BOULEVARD  
D'AVRIL, 1000  
TÉLÉPHONE: 514-733-1107


## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au conseil d'administration de  
**ASSOCIATION PARITAIRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ  
DU TRAVAIL SECTEUR IMPRIMERIE ET ACTIVITÉS CONNEXES**

J'ai vérifié le bilan de ASSOCIATION PARITAIRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL SECTEUR IMPRIMERIE ET ACTIVITÉS CONNEXES au 31 DÉCEMBRE 2003 et l'état des résultats, l'état du surplus d'opérations, l'état du surplus d'immobilisations et l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'association. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 décembre 2003, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

  
Comptable agréé

Saint-Jean-sur-Richelieu  
le 27 février 2004

Exercice terminé le 31 décembre 2003

## Résultats

|  | 2003           | 2002           |
|--|----------------|----------------|
| <b>REVENUS</b>   |                |                |
| Subvention reçue de la C.S.S.T. du Québec                    | 1 009 760 \$   | 1 061 164 \$   |
| <b>DÉPENSES</b>  | <u>739 430</u> | <u>812 991</u> |
|  | <u>270 330</u> | <u>248 173</u> |
| <b>AUTRES REVENUS</b>  |                |                |
| Intérêts   | 20 863         | 11 890         |
| Services, matériel et divers                                 | <u>18 544</u>  | <u>4 372</u>   |
|  | <u>39 407</u>  | <u>16 262</u>  |
| <b>REVENU NET AVANT LES POSTES SUIVANTS</b>                  | <u>309 737</u> | <u>264 435</u> |
| Provision pour vacances et temps supplémentaire des employés | 6 420          | 6 133          |
| Provision pour avantages sociaux                             | 0              | (5 360)        |
| Acquisition d'immobilisations                                | 2 947          | 23 896         |
| Disposition d'immobilisations                                | 0              | (2 352)        |
| Profit sur disposition d'immobilisations                     | <u>0</u>       | <u>(742)</u>   |
|  | <u>9 367</u>   | <u>21 575</u>  |
| <b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>                 | 300 370 \$     | 242 860 \$     |

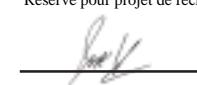

## Surplus d'opérations

|   | 2003           | 2002           |
|---|----------------|----------------|
| <b>SURPLUS (DÉFICIT) AU DÉBUT</b>   | 219 781 \$     | (16 963) \$    |
| <b>SURPLUS RÉCUPÉRÉ PAR LA C.S.S.T. À MÊME LA SUBVENTION DE L'EXERCICE (note 6)</b> | <u>219 781</u> | <u>0</u>       |
|   | 0              | (16 963)       |
| <b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>  | <u>300 370</u> | <u>242 860</u> |
|   | <u>300 370</u> | <u>225 897</u> |
| <b>MONTANT AFFECTÉ À LA RÉSERVE POUR ENGAGEMENTS</b>                                | (5 140)        | 6 116          |
| <b>MONTANT AFFECTÉ À LA RÉSERVE POUR PROJET DE RECHERCHE (note 7)</b>               | <u>20 000</u>  | <u>0</u>       |
|   | <u>14 860</u>  | <u>6 116</u>   |
| <b>SURPLUS À LA FIN</b>   | 285 510 \$     | 219 781 \$     |

## Surplus d'immobilisations

|                                   | 2003          | 2002           |
|-----------------------------------|---------------|----------------|
| <b>SOLDE AU DÉBUT</b>             | 50 342 \$     | 53 102 \$      |
| Acquisition d'immobilisations     | 2 947         | 23 896         |
| Disposition d'immobilisations     | <u>0</u>      | <u>(2 352)</u> |
|                                   | 53 289        | 74 646         |
| Amortissement des immobilisations | <u>17 526</u> | <u>24 304</u>  |
| <b>SOLDE À LA FIN</b>             | 35 763 \$     | 50 342 \$      |

## Bilan

| ACTIF  | 2003              | 2002              |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>COURT TERME</b>   |                   |                   |
| Encaisse   | 19 912 \$         | 31 427 \$         |
| Valeurs négociables, au coût (valeur marchande 500 296 \$)                           | 502 845           | 397 369           |
| Avances pour frais de déplacements   | 500               | 1 000             |
| Intérêts et comptes à recevoir   | 3 950             | 4 372             |
| Taxes à recevoir   | 11 553            | 9 108             |
| Frais imputables au prochain exercice  | <u>3 663</u>      | <u>1 698</u>      |
|  | 542 423           | 444 974           |
| <b>IMMOBILISATIONS (notes 2 et 3)</b>  | 35 763            | 50 342            |
|  | 578 186 \$        | 495 316 \$        |
| <b>PASSIF</b>  |                   |                   |
| <b>COURT TERME</b>   | 2003              | 2002              |
| Créditeurs (note 4)  | <u>135 937 \$</u> | <u>119 077 \$</u> |
| <b>ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (notes 5 et 6)</b>                                       |                   |                   |
| <b>VALEUR NETTE</b>  |                   |                   |
| Réserve pour engagements (note 6)  | 100 976           | 106 116           |
| Surplus d'opérations (note 6)  | 285 510           | 219 781           |
| Surplus d'immobilisations  | 35 763            | 50 342            |
| Réserve pour projet de recherche (note 7)  | <u>20 000</u>     | <u>0</u>          |
|  | <u>442 249</u>    | <u>376 239</u>    |
|  | 578 186 \$        | 495 316 \$        |
|  | administrateur    |                   |
|  | administrateur    |                   |

# 03 Financiers

## Flux de trésorerie

|   | 2003              | 2002              |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>  |                   |                   |
| Excédent des revenus sur les dépenses avant les acquisitions et disposition d'immobilisations | 303 317 \$        | 264 404 \$        |
| Surplus de l'exercice antérieur récupéré par la C.S.S.T.                                      | (219 781)         | 0                 |
| Profit sur disposition d'immobilisations  | 0                 | (742)             |
|   | <u>83 536</u>     | <u>263 662</u>    |
| Variation nette des éléments hors-caisse du fonds de roulement :                              |                   |                   |
| Avances pour frais de déplacement   | 500               | 500               |
| Intérêts et comptes à recevoir  | 422               | (3 839)           |
| Taxes à recevoir  | (2 445)           | 8 899             |
| Frais imputables au prochain exercice   | (1 965)           | (551)             |
| Créditeurs  | 16 860            | (10 124)          |
|   | <u>13 372</u>     | <u>(5 115)</u>    |
|   | <u>96 908</u>     | <u>258 547</u>    |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>                                      |                   |                   |
| Acquisition d'immobilisations   | (2 947)           | (23 896)          |
| Disposition d'immobilisations   | 0                 | 3 094             |
|   | <u>(2 947)</u>    | <u>(20 802)</u>   |
| Variation nette des espèces et quasi-espèces  | 93 961            | 237 745           |
| Espèces et quasi-espèces au début   | 428 796           | 191 051           |
| Espèces et quasi-espèces à la fin   | <u>522 757 \$</u> | <u>428 796 \$</u> |
| Les espèces et quasi-espèces sont composées de :  |                   |                   |
| Encaisse  | 19 912 \$         | 31 427 \$         |
| Valeurs négociables   | 502 845           | 397 369           |
|   | <u>522 757 \$</u> | <u>428 796 \$</u> |

## DÉPENSES

|   | 2003              | 2002              |
|---|-------------------|-------------------|
| Traitements – employés                                  | 415 258 \$        | 460 123 \$        |
| Avantages sociaux - obligatoires                        | 36 836            | 40 542            |
| Avantages sociaux - facultatifs                         | 44 260            | 48 867            |
| Frais de voyages  | 27 164            | 45 226            |
| Frais postaux et messageries                            | 15 670            | 12 367            |
| Loyer, bureaux et locaux                                | 61 206            | 57 895            |
| Taxes   | 0                 | 5 173             |
| Téléphone et télécommunications                         | 7 921             | 7 565             |
| Assurances  | 2 538             | 2 032             |
| Fournitures de bureau                                   | 11 446            | 8 515             |
| Location d'équipement de bureau et informatique         | 929               | 2 275             |
| Frais d'entretien et aménagement – locaux et équipement | 5 631             | 5 276             |
| Bulletins d'information                                 | 18 617            | 20 234            |
| Impressions diverses                                    | 9 107             | 23 236            |
| Volumes et documents                                    | 903               | 619               |
| Publicité   | 6 928             | 5 545             |
| Frais de congrès  | 4 771             | 3 892             |
| Frais de cotisation à des associations                  | 1 493             | 1 198             |
| Honoraires – consultants externes                       | 35 399            | 21 320            |
| Recrutement   | 2 985             | 0                 |
| Honoraires – vérificateurs externes, comptabilité       | 4 332             | 4 315             |
| Frais de banque   | 1 010             | 1 702             |
| Frais de réunion  | 15 016            | 17 143            |
| Frais de représentation                                 | 898               | 686               |
| Jetons et salaires perdus des administrateurs           | 8 255             | 14 281            |
| Frais divers d'administration                           | 732               | 843               |
| Formation   | 125               | 2 121             |
|   | <u>739 430 \$</u> | <u>812 991 \$</u> |

## Notes complémentaires

### 1- CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'association est un organisme sans but lucratif constituée en vertu de l'article 98 de la Loi sur la Santé et la Sécurité du travail du Québec et est aussi une corporation au sens du Code Civil. Son secteur d'activité se situe dans l'imprimerie et les activités connexes et elle œuvre en matière de prévention des accidents du travail au profit des entreprises de son secteur.

### 2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

#### A) IMMOBILISATIONS

La politique de l'association est de comptabiliser les acquisitions d'immobilisations au coût et de pourvoir à un amortissement selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

|                         |      |
|-------------------------|------|
| Mobilier de bureau      | 10 % |
| Équipement              | 20 % |
| Films                   | 20 % |
| Équipement informatique | 20 % |

Les acquisitions et dispositions sont aussi imputées aux résultats et au surplus d'immobilisations. L'amortissement est imputé au surplus d'immobilisations.

#### B) AUTRES REVENUS

Les autres revenus sont comptabilisés à la date où ils sont gagnés (base d'exercice).

#### C) JUSTE VALEUR MARCHANDE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

L'association a évalué la juste valeur marchande de ses instruments financiers en se basant sur les taux d'intérêt actuels, la valeur au marché et le prix actuel d'un instrument financier ayant des conditions comparables. À moins d'indication contraire aux présentes, la valeur comptable de ces instruments financiers est semblable à leur juste valeur marchande.

### 3- IMMOBILISATIONS

|                         | 2003       |                      | 2002         |              |
|-------------------------|------------|----------------------|--------------|--------------|
|                         | Coût       | Amortissement cumulé | Valeur nette | Valeur nette |
| Mobilier de bureau      | 47 983 \$  | 41 568 \$            | 6 415 \$     | 8 055 \$     |
| Équipement              | 49 292     | 41 722               | 7 570        | 11 317       |
| Films                   | 21 080     | 15 317               | 5 763        | 8 644        |
| Équipement informatique | 88 087     | 72 072               | 16 015       | 22 326       |
|                         | 206 442 \$ | 170 679 \$           | 35 763 \$    | 50 342 \$    |

### 4- CRÉDITEURS

|  | 2003       | 2002       |
|--|------------|------------|
| Comptes à payer  | 65 384 \$  | 57 901 \$  |
| Honoraires professionnels                                    | 3 500      | 3 500      |
| Salaires et avantages sociaux                                | 11 101     | 8 144      |
| Provision pour vacances et temps supplémentaire des employés | 55 952     | 49 532     |
|  | 135 937 \$ | 119 077 \$ |

### 5- ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Le local de l'association est loué en vertu d'une offre de location acceptée par les parties pour la période du 1er janvier 2004 au 31 décembre 2008 ; Ce bail comporte aussi une clause d'indexation. Le solde minimal de cet engagement, au 31 décembre 2003, s'élève à 345 965 \$ et les versements à effectuer sont :

|      |           |
|------|-----------|
| 2004 | 69 193 \$ |
| 2005 | 69 193 \$ |
| 2006 | 69 193 \$ |
| 2007 | 69 193 \$ |
| 2008 | 69 193 \$ |

En date des présentes, le bail n'avait pas encore été ratifié mais il était prévu qu'il serait identique à l'offre de location ci-haut mentionnée. De plus, l'association s'est engagée à verser des compensations à ses employés permanents advenant leur congédiement ou la cessation de ses activités. Lesdites compensations totaliseraient 25 % de leurs salaires annuels, soit une somme de 96 468 \$, en date du 31 décembre 2003.

### 6- RÉSERVE POUR ENGAGEMENTS

Conformément à une résolution du conseil d'administration de l'association, celle-ci a affecté à un fonds de réserve ses surplus d'opération pour parer aux engagements relatifs aux employés (et autres) mentionnés à la note 5. Les règles de la C.S.S.T. quant aux surplus se lisent comme suit :

« Les surplus d'opération d'une association sectorielle paritaire peuvent être conservés et transférés à l'exercice financier subséquent dans les limites suivantes :

le plus élevé de 100 000 \$ ou 10% du montant de la subvention de l'année en cours allouée par la Commission à l'Association, jusqu'à un maximum de 200 000 \$.»

Conformément aux dites règles, la réserve pour engagements a été établie à 100 976 \$. Quant au surplus d'opérations, il est prévu qu'il soit récupéré par la C.S.S.T. à même une réduction de la subvention de l'exercice 2004.

### 7- RÉSERVE POUR PROJET DE RECHERCHE

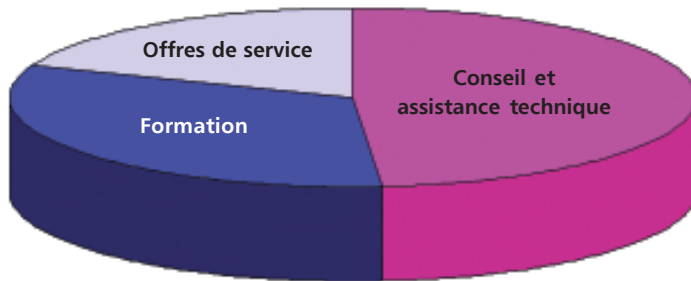
Pour donner suite à une résolution du conseil d'administration, l'association a créé à même son surplus de l'exercice 2003, une réserve de 20 000 \$ pour participer à un projet de recherche sur la santé et sécurité au travail.

### 8- FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

L'association est financée par la masse salariale estimée des entreprises du secteur de l'imprimerie et des activités connexes multipliée par un taux prédéterminé ; le résultat ainsi obtenu doit être suffisant pour couvrir les besoins financiers de l'association, compte tenu d'autres variantes. Advenant que l'estimation des salaires soit sensiblement plus élevée que les salaires réels, l'association pourrait devoir récupérer cet écart lors de son prochain exercice en augmentant son taux de cotisation. Si l'association, pour quelque raison, ne pouvait hausser son taux de cotisation, celle-ci pourrait se retrouver en difficulté financière ou dans l'obligation de réduire ses activités suite à une réduction de sa subvention.

# Les services aux entreprises

Répartition des interventions en entreprise  
2003 = 777 interventions



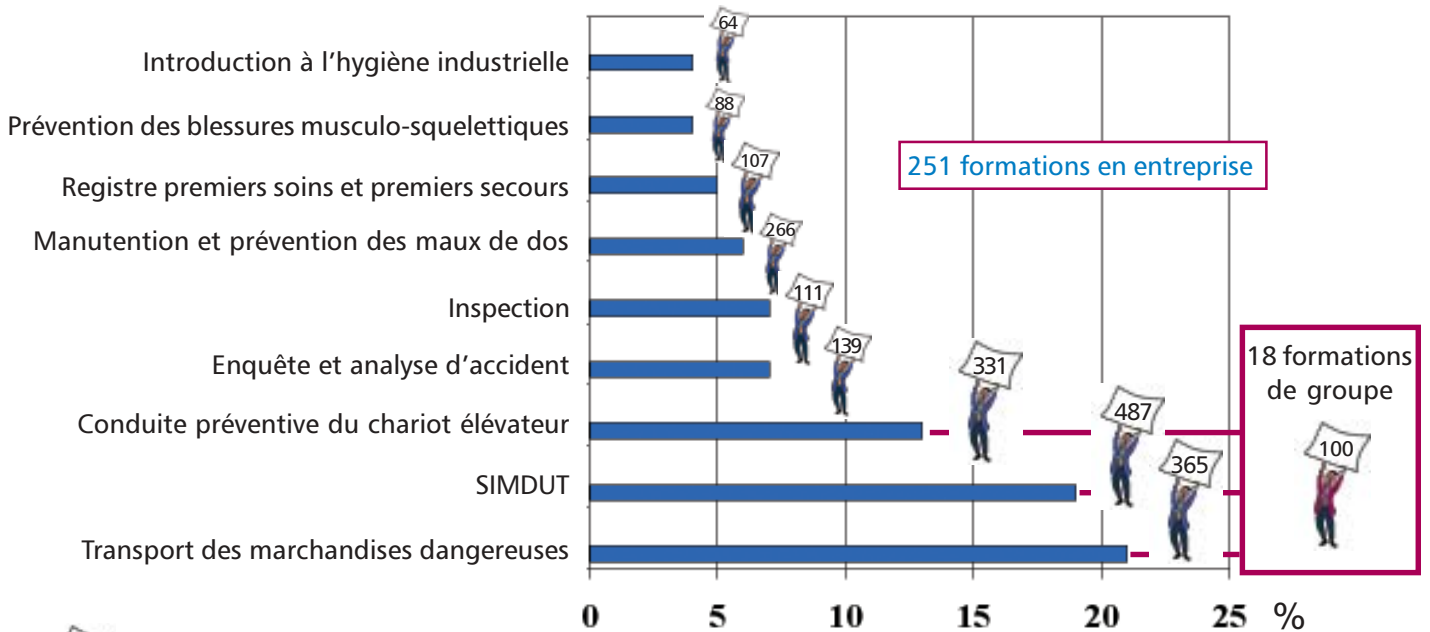
En 2003, les conseillers de l'Association ont effectué 777 interventions dans les entreprises du secteur. Celles-ci leur ont permis de rencontrer quelque 3 250 personnes, employeurs et travailleurs du secteur.

## Formation

Un des principaux rôles de l'Association consiste à dispenser de la formation en prévention. Deux cent cinquante et une

sessions de formation ont été dispensées dans des entreprises du secteur en 2003 pour un total de 2 192 participants.

Répartition en % des principales formations dispensées en 2003



= nombre de travailleurs formés

Dans le but de répondre aux besoins des entreprises qui ont quelques personnes à former à la fois, l'Association a organisé des formations de groupe. Des sessions sur le SIMDUT, le transport des marchandises dangereuses et la conduite préventive du chariot élévateur ont ainsi été offertes à Montréal, Sherbrooke et Québec. Cent personnes, provenant de 51 entreprises différentes y ont participé.

Soixante-quatre personnes, à l'emploi de quatre entreprises du secteur, ont bénéficié de la formation *Votre rôle et votre impor-*

*tance en prévention*. Destinée au personnel-clé de l'entreprise en matière de prévention, c'est-à-dire les membres du comité, les superviseurs ou chefs d'équipe, cette formation regroupe les éléments de base de la prévention : droits et obligations en matière de santé et de sécurité du travail, communication, introduction à l'hygiène industrielle et à l'ergonomie, inspection du milieu de travail, registre accidents, premiers soins et premiers secours, enquête et analyse des accidents et fonctionnement du comité.



## Formations offertes

### Sécurité-prévention

- Conduite préventive du chariot élévateur
- Enquête et analyse des accidents
- Inspection des lieux de travail
- Introduction à l'hygiène industrielle
- La communication en prévention
- Les échelles portatives et fixes
- Loi sur la santé et la sécurité du travail
- Mise sur pied et fonctionnement du comité
- Registre accidents, premiers soins et premiers secours
- Votre rôle et votre importance en prévention

### Ergonomie

- Manutention et prévention des maux de dos
- Prévention des troubles musculo-squelettiques en imprimerie
- Travail à l'écran en pré-impression

### Produits chimiques

- Le SIMDUT en imprimerie
- Le transport des marchandises dangereuses
- Soyez formateur SIMDUT dans votre entreprise

\* Les syllabus des formations sont disponibles sur le site web de l'Association.

## Conseil et assistance en prévention

Les services de conseil et d'assistance permettent de guider les entreprises dans la mise en place ou l'amélioration des activités ou moyens de prévention. Trois cent soixante-dix-sept interventions de conseil et d'assistance en prévention ont été réalisées par les conseillers en 2003. Celles-ci ont principalement été consacrées à la mise en place ou au suivi de programmes de prévention, à l'assistance aux comités, à l'inspection du milieu de travail, à l'hygiène et à l'ergonomie ainsi qu'aux idées de prévention.

### Répartition des 377 interventions de conseil et d'assistance technique en prévention



|                                  |                               |
|----------------------------------|-------------------------------|
| ■ Programme de prévention (27 %) | ■ Assistance au comité (20 %) |
| ■ Inspection (19,5 %)            | ■ Hygiène et ergonomie (9 %)  |
| ■ Idées de prévention (7,5 %)    | ■ Produits chimiques (4 %)    |
| ■ Chariot élévateur (3 %)        | ■ Autres (10 %)               |

---

## Le conseil d'administration 2003

Le conseil d'administration de l'Association sectorielle s'est réuni à cinq reprises au cours de l'exercice 2003. Quatre associations patronales et quatre associations syndicales y sont représentées. Les officiers

du conseil, pour l'exercice 2003, étaient : messieurs Michel Handfield et Jacques Tousignant à la coprésidence et monsieur Pierre-Paul Paradis au poste de trésorier. En cours d'année, un membre du conseil a été remplacé; c'est ainsi que monsieur Stéphane Pimparé a succédé à monsieur Daniel Ménard.

- Chantal LeFur, directrice des ressources humaines chez Cascades cartons plats, déléguée de la Canadian Paperboard Packaging Association.

### Debout, de gauche à droite

- Daniel Ménard, vice-président transformation et délégué de la Fédération des travailleuses et des travailleurs du papier et de la forêt; monsieur Stéphane Pimparé l'a remplacé au cours de l'année
- Larry Myles, président et délégué du Syndicat international des communications graphiques (555)
- Gilles Duguay, délégué de la Fédération nationale des communications
- Pierre-Paul Paradis, directeur des ressources humaines chez Imprimeries Transcontinental, division Boucherville, délégué de l'AAGQ
- Gaétan Cajolais, vice-président exécutif et délégué du Syndicat international des communications graphiques (555).

### De gauche à droite, au premier plan

- France Gagné, directrice des ressources humaines chez Integria inc., déléguée de l'AAGQ
- Jacques Tousignant, vice-président ressources humaines à La Presse ltée, délégué des Quotidiens du Québec
- Marie Ménard, directrice générale de l'Association sectorielle
- Michel Handfield, président et délégué du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (145)

### Absent au moment de la photo

- Normand Sarault, directeur et délégué du Conseil patronal de l'imprimerie du Canada, région du Québec.

## Les orientations 2004

L'Association poursuivra en 2004 ses activités régulières visant à promouvoir la prévention et ses interventions dans les entreprises.

Du côté du développement, les efforts de l'Association porteront principalement sur :

- la prise en charge de la prévention : en guidant les entreprises à l'aide de nouvelles fiches *Les outils de la prévention* et en mettant en ligne des questionnaires dynamiques permettant d'évaluer certains aspects de la prévention

- la prévention des risques de blessure musculo-squelettique : en proposant des outils et une formation pour aider les gens en entreprise à agir en prévention
- la conduite préventive du chariot élévateur : en proposant des outils facilitant l'évaluation et le maintien des bonnes pratiques d'utilisation et de conduite des chariots élévateurs dans les entreprises.

Pour la réalisation de son programme 2004, le conseil d'administration de l'Association a adopté un budget de l'ordre de 1 108 900 \$ .

## La prévention en imprimerie

Les coupures aux doigts et aux mains sont fréquentes en imprimerie. Plusieurs de ces blessures sont associées à la manipulation d'objets coupants (couteaux, exactos). En 1994, l'analyse de 817 accidents survenus dans une dizaine d'entreprises du secteur avait révélé que les coupures aux doigts et aux mains étaient les plus fréquemment rapportées. Bien qu'elles fassent rarement l'objet de réclamation à la CSST, les coupures sont un problème réel. Chez Winpak Heat Seal inc., on a décidé d'intervenir sur le processus de coupe d'un adhésif.

Winpak Heat Seal inc. est une entreprise spécialisée dans l'extrusion, l'imprimerie et le découpage des produits d'aluminium et de papier. Située à Vaudreuil-Dorion, elle emploie quelque 285 personnes.

### Le problème

Les travailleurs en préimpression ont comme tâche de couper l'adhésif qui fixe la plaque sur le cylindre.

Pour ce faire, ils appliquent l'adhésif à plat sur une table et se servent d'une règle en métal comme guide; la coupe est faite à l'aide d'un exacto. Plus les mains sont rapprochées et plus la coupe est précise. Malheureusement, le fait de rapprocher les mains entraîne des risques de coupure aux doigts et aux mains.

### La solution

Ayant déjà été blessé en effectuant une coupe, André Boudreau, chef d'équipe dans le service de l'imprimerie, cherchait une solution à ce problème. C'est en magasinant dans une quincaillerie qu'il a déniché une règle de métal large avec une

poignée sur le dessus. Il l'a aussitôt apportée à son travail. En l'utilisant pour la première fois, il s'est rendu compte que la règle collait sur l'adhésif qu'il devait tailler; il a donc ajouté une bande antiadhésive sous la règle afin que celle-ci soit stable sur la surface de coupe, mais qu'elle n'adhère pas au matériel.



La poignée de la règle surélève la main du travailleur lors de la coupe. Elle éloigne ainsi la main et les doigts de l'exacto, ce qui diminue les risques de coupure. De plus, la poignée permet une prise en force qui est plus ergonomique (la force est bien répartie sur la main).



## La prévention c'est rentable

La Loi sur la santé et la sécurité du travail stipule que les travailleurs doivent participer à l'identification et à l'élimination des risques au travail. En recherchant des solutions adéquates aux risques reliés à sa tâche, monsieur Boudreau a démontré qu'il s'implique en prévention. Du côté de l'entreprise, un gérant s'est montré enthousiaste face à l'idée amenée par le travailleur et s'est empressé de voir si on pouvait adapter cette idée à d'autres postes.



Pour quelque 25 \$, ce qui représente les coûts d'achat du matériel et de main-d'oeuvre, Winpak Heat Seal inc. a réussi à réduire de façon considérable les risques de blessures aux doigts et aux mains qui étaient associées à la coupe de l'adhésif. Cette idée démontre que tous et chacun peuvent contribuer à la prévention au travail.

Les gens de Winpak Heat Seal inc. ont ainsi fait la preuve qu'il est possible d'identifier les risques à la santé et à la sécurité du travail et de trouver des solutions efficaces à moindre coût. Et vous qu'en pensez-vous?



Monsieur Thierry Tollis

## L'Association renouvelle son équipe!

Les départs à la retraite amènent l'Association à renouveler son équipe de conseillers. Monsieur Thierry Tollis connaît bien le secteur de l'imprimerie où il a notamment à son actif 5 années d'expérience comme coordonnateur SST. Monsieur Vianney Labelle cumule plus d'une douzaine d'années d'expérience en prévention dans le secteur manufacturier; il a été tour à tour représentant à la prévention, coordonnateur puis directeur santé, sécurité et environnement. La relève est assurée!



Monsieur Vianney Labelle

Port de retour garanti :



**Association paritaire de santé et de sécurité du travail**  
**secteur imprimerie et activités connexes**  
7450, boul. Les Galeries d'Anjou, bureau 450  
Anjou (Québec) H1M 3M3  
support@aspimprimerie.qc.ca

